

# AVIS

Des plaintes ont été reçues en Mairie  
pour des dégradations commises sur des  
habitations du village

(Grilles plastiques de ventilation cassées)

Il n'est pas du tout impossible que des enfants en  
soient les auteurs.

Les parents sont donc invités à renforcer leur  
surveillance et à éduquer leurs enfants au respect  
des biens d'autrui !!!

Je rappelle que les parents des enfants auteurs de  
dégradations verront leur responsabilité engagée  
et devront assumer les réparations des dégâts  
occasionnés.

Merci donc d'être vigilants pour le bien-être de  
tous !!!

Le Maire

Guy BILLAULT